

L'école de Périgné

A la rentrée 2021, l'école se compose de 4 classes.

Les différentes sections sont :

En maternelle, appelée aussi cycle 1 :

PS (Petite Section), MS (Moyenne Section) et GS (Grande Section)

En élémentaire :

Cycle 2 : CP, CE1 et CE2

Cycle 3 : CM1 et CM2

Les horaires

L'école fonctionne à 4 jours et demi : lundi mardi mercredi (matin) jeudi vendredi.

Les horaires pour les élèves de maternelle :

Lundi et jeudi : 9h-12h et 13h30-16h

Mercredi : 9h-12h

Mardi et vendredi : 9h12h et 14h30-16h30

➔ Les élèves sont en APS / APC ou à la sieste de 13h30 à 14h30.

Les horaires pour les élèves à partir du CP :

Lundi et jeudi : 9h-12h et 13h30-16h

Mercredi : 9h-12h

Mardi et vendredi : 9h12h et 13h30-15h30

➔ Les élèves sont en APS / APC de 15h30 à 16h30

L'équipe pédagogique

L'équipe comprend 5 enseignants :

Mme Deroche (maternelle), Mme Guérin (CP-CE1), Mme Charles (CE1-CE2) complétée 2 jours par semaine et M Braynas (CM1-CM2)

Une ATSEM aide les petits : Mme Michaud

Contacts :

Ecole de Périgné

Directrice : Emilie CHARLES

9 route de Bessac

79170 PERIGNE

05 49 07 10 05

Mail : ce.0790111s@ac-poitiers.fr

Site internet de l'école : <http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/perigne/>



**ECOLE PRIMAIRE
DE PERIGNE**



Les temps périscolaires

Une garderie municipale (payante) est proposée de 7h30 à 8h50 le matin, puis de 16h30 à 18h45 le soir. Le goûter est fourni par la commune.

Une garderie municipale (gratuite) est assurée de 16h à 16h30 les lundi et jeudi et de 12h à 12h30 le mercredi midi. Un bus part de l'école à 12h15 et emmène les enfants inscrits au centre de loisirs à Brioux.

Les activités périscolaires (APS) du mardi et vendredi sont gratuites et encadrées par du personnel communal ou associatif. Elles peuvent être sportives, culturelles et ludiques. Ces temps ne sont pas obligatoires.

La restauration scolaire :

Ce temps est également géré par la municipalité de Périgné, entre 12h et 13h20. Les enfants doivent prévoir une serviette.

Un dossier d'inscription est à compléter en mairie pour la cantine et les APS.

Autres contacts :

Mairie de Périgné

Maire : Lise Pouvreau

05 49 07 10 14

Mail : mairie.perigne@wanadoo.fr

Site : <https://lapagelocale.fr/79170-perigne>

Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Melle

Inspectrice : Corinne Lambin

05 16 52 69 54 (secrétariat)

Psychologue scolaire :

Mme Gazeau : 05 49 07 28 09

Agir ensemble pour le bien-être des élèves.



« Les enfants sont des énigmes lumineuses » *Daniel Pennac*

Le bien-être des enfants à l'école

La rentrée à l'école est un moment important pour votre enfant. Pour le rassurer et faire un lien entre la maison et l'école, votre enfant aura besoin d'un petit sac qu'il pourra ouvrir seul et qui contiendra :

- ce qui lui sert de « Doudou », pour sa sécurité affective et une tétine s'il en a besoin pour s'endormir lors de la sieste ou pour se rassurer ;
- une tenue de rechange complète
- un gobelet en plastique marqué à son nom
- une petite couverture (ou duvet) pour le temps de repos ainsi qu'un oreiller si besoin.
- des chaussures de sport (pour la motricité)

Pour son confort, préférez des vêtements et des chaussures peu fragiles, confortables, adaptés aux activités physiques et que l'enfant pourra mettre et enlever facilement seul. N'oubliez pas de marquer tous les vêtements au nom de votre enfant.



La salle de motricité

Les locaux de l'école (côté maternelle)



Les santiaires

La salle de classe (espace regroupement, coins jeux, ateliers, lecture...)

